

CONSEIL CITOYEN « ANDUZE »

16 octobre 2019

Présents : Anne-Lise DAMOND, Elisa DESYEUX, Christine EYSSERIC, Paloma LEFUR, Monique LESCHIERA, Claudine MEREL, Christophe MICOU, Carol AUBERT (*Département*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants - politique de la ville*).

Invités : Isabelle CZERBAKOFF (Association « Le Langage des Papillons »).

Absents : Romain APPLER, Sylvie ARNAUD, Marie COLONNA, Nordine MAHARZI, (Médiateur sur Anduze sous convention adulte-relais).

Excusés : Catherine GAILLARD, Delphine BICHET, Christelle LAMAIRE, Didier JAFFIOL (*Délégué du préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité**

La parole est donnée à Isabelle CZERBAKOFF de l'Association « Le Langage des Papillons ».

Isabelle CZERBAKOFF présente cette nouvelle association installée depuis peu aux Jardins de la Filature.

Cette association a pour but :

- de repérer les jeunes, 16 – 30 ans, décrocheurs scolaires du QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) ainsi que les personnes en marge de la société,
- de les accueillir,
- de les aider à créer du lien social à travers divers ateliers.

Isabelle CZERBAKOFF dit qu'il va être difficile de faire venir ces personnes dans les locaux des Jardins de la Filature et qu'elle souhaite obtenir le local libre dans les HLM Habitat du Gard.

Elle a rencontré à plusieurs reprises Monsieur IGLESIAS, maire d'Anduze, qui lui a conseillé de téléphoner à Habitat du Gard.

Isabelle CZERBAKOFF dit ne pas avoir de réponse positive de la part du bailleur car il y aurait « problème entre la Mairie d'Anduze et Habitat du Gard ».

Les conseillers citoyens lui font remarquer qu'à ce jour, l'association n'est pas structurée, qu'aucun jeune n'a été repéré et qu'il était préférable, dans un premier temps, de débiter dans les locaux déjà attribués et dans un deuxième temps, prendre ce local en l'aménageant selon les souhaits des jeunes.

Pour cela, Isabelle CZERBAKOFF doit être sur le terrain et non dans des bureaux.

Les échanges s'animent, Carol AUBERT prend la parole et propose une méthode de travail pour approcher ces jeunes afin de les amener à se retrouver, échanger, créer du lien social et enfin potentiellement, à ouvrir un local « Jeunes ».

Il faut un travail de terrain et d'écoute :

- Un travail sur un temps long en restant parfois tard le soir sur le quartier politique de la ville (QPV).
- Une présence sur le terrain tous les jours afin de les repérer, de les approcher, ainsi que si possible, leurs familles, créer des liens, tisser une relation de confiance, développer des projets et enfin monter les projets avec eux.

Projet / Idée

Christophe MICOU nous présente son projet appelé temporairement « **Opération Garage** »

De retour d'un après-midi sportif, Christophe MICOU a emprunté, à pieds, des rues très fréquentées du QPV et a pu constater un grand nombre d'incivilités : bouteilles plastique et cannettes jonchant le sol, mégots voire cendriers jetés à terre, papiers divers, multitude crottes de chien ; il a croisé des personnes crachant à terre etc. Il précise à la cantonade » qu'il n'y a pas que les chiens qui urinent sur les murs... les hommes également.

Christophe MICOU a également constaté qu'il existait de nombreux affichages sauvages et de nombreuses portes de garages d'où le nom de son projet.

A partir de ces constatations, Christophe MICOU pense qu'ensemble les habitants peuvent réfléchir pour une sensibilisation citoyenne à respecter l'environnement de façon quotidienne.

Un affichage fait de façon ludique par tous les habitants peut être fait, avec leur accord, sur les portes de garage. La communication et la visibilité sont nécessaires pour mener à bien ce projet.

Les Conseillers Citoyens encouragent ce beau projet.

Christophe MICOU proposera son projet écrit, à la prochaine réunion : objectifs, moyens, besoins, étapes, attendues, supports, autorisations...

A partir de cela, le projet sera monté.

Présentation et discussion sur divers projets

- 1ères réflexions sur le projet de Christophe MICOU : Suite à une réunion de travail de plusieurs conseillers citoyens sur la façon de mobiliser et sensibiliser les habitants (toutes générations confondues) du QPV à agir et parler citoyenneté pour leur quartier, il avait été proposé une rencontre autour d'un goûter sur les Jardins Partagés de la rue Bouriane. Ce goûter pouvait être précédé par un spectacle avec les Fauconniers d'Alès.
- Création de 2 panneaux explicatifs sur le site des Jardins Partagés : Afin de présenter de façon ludique la Charte des Jardins et le fonctionnement de l'Hôtel à Insectes, Elisa DESYEUX et Paloma LE FUR proposent :
 - d'illustrer la charte des jardins avec des pictogrammes et un texte épuré
 - d'expliquer le fonctionnement et l'utilité d'un hôtel à insectes

Ce projet validé par l'ensemble du Conseil Citoyen sera repensé et le FPH proposé le 26 novembre.

Ces 2 panneaux seront imprimés sur « dibond » avec un encadrement bois. Le panneau de la charte sera posé sur la structure des jardins et le panneau de l'hôtel sur le mur latéral. Les panneaux bois seront faits par Christoph KLEBES.

- **Atelier de Noël** pour les enfants : prévu le 7 décembre. **Polly, Association création et découverte**, animera un atelier d'origami.

Anne Lise DAMOND propose un goûter et une distribution de sucettes en chocolat comme les années précédentes.

Validation du projet par l'ensemble du Conseil Citoyen.

Anne Lise DAMOND s'occupe des devis et de la signature du FPH pour début novembre.

- **Atelier pour adultes :** Suite à l'atelier d'origami fait le 28 septembre dernier au cours de la journée Mémoire à Partager, Anne Lise DAMOND fait remonter que plusieurs adultes ont souhaité participer à un atelier de pliage de serviettes.

Elle suggère qu'un atelier soit animé par l'Association création et découverte avec origami le matin et pliage de serviettes l'après-midi, le 14 décembre.

Validation du projet par l'ensemble du Conseil Citoyen.

Anne Lise DAMOND s'occupe des devis, réservation de la salle et de la signature du FPH pour le début novembre.

- **Fresque murale sur le parking de la rue du Pont :** Carol AUBERT précise que le financement de la fresque sera déposé dans le cadre de la Politique de la Ville par l'Association SPOT de Nîmes dans le cadre de la programmation du contrat de ville. Carol AUBERT rappelle qu'une esquisse est obligatoire afin d'être présentée pour validation à Monsieur IGLESIAS, Maire d'Anduze, à Madame LLINARES, propriétaire d'un des murs, aux Bâtiments de France. Le devis de cette esquisse d'un montant de 108euros doit être signé.

Validation du projet par l'ensemble du Conseil Citoyen.

Carol AUBERT prend rendez-vous avec Vincent TEXIER. Anne Lise DAMOND recontacte Madame SIMMONET pour la mise en place du projet.

Anne Lise DAMOND s'occupe de la signature du FPH début novembre.

Actions au cours du dernier mois

- L'Association « Mémoire à Partager » était présente le 28 septembre aux Jardins de la Filature. Une journée pour comprendre les différences et les similitudes dans les journées des femmes et pour apprendre le Vivre Ensemble. Danse, théâtre, atelier d'origami, lâché de livres, expositions de photos et dégustation de galettes salées, cuisinées et cuites de façon traditionnelle par les femmes de notre communauté turque, ont agrémenté cet après-midi ensoleillé.
Appréciée par tous les visiteurs, cette journée pourra être renouvelée au cours de l'année 2020.
- Formation Laïcité et Valeurs de la République proposée gratuitement par CEREGARD (Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base) à tous, les 14 et 15 octobre. Cette formation est financée par l'État.
Cette formation a permis de faire un éclaircissement sur la notion de laïcité et de neutralité en utilisant des jeux, des quizz, des cas concrets... tout en se référant aux lois et décrets existants. Une demi-journée complémentaire est prévue en février 2020, de préférence un mercredi après-midi, afin de toucher un maximum d'enseignants et de personnes travaillant avec le public. Au cours, de cette demi-journée sera présenté et utilisé le jeu REPUBLIX qui peut être utilisé par toutes les générations. Ce jeu, créé par l'École des Droits de l'Homme de Toulouse, permet d'aborder et renforcer nos connaissances sur la Laïcité et les Valeurs de la République de façon ludique.
- Journée de la Sécurité : Habituellement organisée à Nîmes par la Préfecture, la journée sur la sécurité et le harcèlement, s'est déplacée sur Anduze le 10 octobre. Cette journée s'adressait tout particulièrement aux élèves de CM1, CM2 et 6ème
Tout au cours de la journée, les enfants ont pu participer à des ateliers traitant toutes les formes de harcèlement, menés par la gendarmerie et la brigade de prévention de la délinquance juvénile. Présence de la Croix Rouge, des Pompiers, de l'Armée de Terre... Les enfants ont tous pu participer aux gestes de secours, revêtir un casque et un vêtement de pompier, manipuler la lance,

porter des tuyaux, des sacs de sable..., se mettre au volant du camion de ravitaillement en eau ,rations, carburant... et monter dans un blindé.

Les élèves ont été enthousiasmés par chaque atelier et ont pu mesurer l'importance de la sécurité dans tous les moments de la vie quotidienne.

Les élèves et les habitants sont ravis par cette journée et souhaitent qu'elle soit renouvelée et élargie à plus d'élèves voire aux écoles des villages environnants.

Divers / Informations :

- Invitation par le conseil citoyen d'Alès « Cévennes » à l'action « Les talents de nos quartiers » pour la restitution du Journal « L'écho de nos quartiers » le vendredi 8 novembre à la Maison Pour Tous « Louis ARAGON » au quartier des Cévennes à Alès.
- Carol AUBERT et Gilles FOURNIER rappellent que les Conseils Citoyens disposent de 300€ pour leurs frais de fonctionnement.
- Depuis plusieurs mois, les habitants font remonter la négligence du personnel de la restauration. Les particuliers doivent enjamber, pour déposer leurs sacs poubelles dans les containers, de gros sacs poubelles, des caisses de bouteilles vides déposés devant ces mêmes containers. Seuls les premiers containers sont pleins... Certains habitants en ont parlé aux personnels pris sur le fait. Pas de changement constaté.

Bilan/suivi du Conseil Citoyen des derniers mois

- **Les Jardins Partagés :** Monsieur IGLESIAS mettait à la disposition des jardins partagés deux bacs en pierre à poser sur les murets côté rue. Monsieur TIRFORT nous les a installés.
- **Le 2ème numéro du journal « L'Écho de nos Quartiers »** a été imprimé, distribué lors de la journée du 28 septembre aux Jardins de la Filatures, déposés à la Mairie, Office du Tourisme, Centre Social
- **Aménagement de l'Extérieur de l'École Primaire :** le projet, porté par Christoph KLEBES, suit son cours et le financement sera déposé dans le cadre du financement du projet de ville (Programmation du Contrat de Ville). Sera inclus le projet de Nicole LE FUR.
- **Mosaïque de Nicole LE FUR** prévue sur l'emplacement des poubelles de la Place de l'Église attend toujours d'être posée. Le mur destiné à la recevoir n'est toujours pas monté.

Discipline / règlement intérieur du conseil citoyen

A l'unanimité, les Conseillers Citoyens considèrent que les absences répétées et non justifiées de Marie COLONNA (4 absences d'avril à octobre 2019) la mènent à sa radiation du Conseil Citoyen selon le règlement intérieur des Conseils Citoyens d'Alès-Agglomération – Article 3 : Composition et Adhésion Paragraphe 3-3 Radiation.

La signification de cette décision lui sera faite par mail.

La séance est levée à 20h 15

Prochaine réunion

27 novembre 2019 – 17h 30 Salle Marius – 1er étage de l'Espace Marcel PAGNOL

Conseil Citoyens « Centre Ville »

10/10/2019

Présents : LAROCHE Florian, LAROCHE Lyson-Marie, MARTIN Roxane, MESSENGER Anne-Lise, REY-ROBERT Marie-Laure, JAMMET Mathieu, CHEVALIER Loris, Gilles FOURNIER (Chef de Projet participation habitants, politique de la ville)

Invité : AXIN Florence (Anduze).

Absents excusés : BENBELKACEM Leila, BARON Fabienne, JAMMET Nadine, SOLIGNAC Philippe, Régis JOLBERT (Chargé de médiation - logis cévenol), SAUVAYRE Jean-Luc (*Délégué Cohésion population-police*), Didier JAFFIOL (Délégué du préfet).

Ordre du jour :

- I- Redynamiser le CC du Centre Ville
- II- Fixer une date pour l'élection du référent Conseil Citoyen Centre Ville
- III- Les Projets
- IV- Urbanisme / Question végétalisation

Ce Compte-Rendu a été réalisé par les référents du Conseil Citoyen Centre-Ville d'Alès, pour toute question ou suggestion, merci de les contacter via le mail du Conseil :

ales.conseilcitoyencentreville@gmail.com

I - Redynamiser le CC du Centre Ville (CCCV)

L'ensemble des membres présents constate que le groupe du conseil citoyen se réduit peu à peu. Aussi, des échanges sont engagés afin de le redynamiser, d'attirer de nouvelles personnes etc.

Une idée apparaît dans le cadre de la « semaine de la propreté », action / animation autour de l'environnement, de la sensibilisation au tri sélectif etc. organisée par l'Agglomération d'Alès lors d'une journée dédiée le 23 octobre place des Martyrs durant laquelle le CCCV sera partenaire.

En effet, suite à l'action « Plus Clean ma ville » du 11 avril dernier, organisé par le conseil citoyen, à laquelle le service propreté d'Alès Agglomération avait apporté son soutien, dans un esprit partenarial, le conseil citoyen se joint à l'animation de la ville.

Nous devrions recontacter Adeline COUPE pour connaître l'organisation définitive de la journée. Antoine BRASSEUR installera le présentoir à partir de 10h30. Il devrait nous envoyer les éléments graphiques pour la réalisation des flyers.

Ça pourrait être l'occasion de communiquer auprès des habitants sur l'existence du Conseil Citoyen du Centre Ville. Roxane MARTIN propose de préparer des prospectus qui seront distribués lors de cette journée. Florian et Lison LAROCHE proposent d'en distribuer aussi après des commerçants et dans les boîtes aux lettres.

Anne-Lise MESSENGER propose la réalisation de Tshirts « Conseil Citoyen ».

Il faudrait chiffrer cette demande et la soumettre à une demande FPH*.

Doit-on contacter le GIP pour cela ?

Gilles FOURNIER explique que le projet une fois écrit devra être transmis au GIP.

Remarque sur la propreté du centre ville :

Roxane MARTIN fait remarquer aux membres présents que l'escalier de la rue de la roque est maintenu propre grâce à l'intervention régulière du service de nettoyage de la ville et également suite à l'interdiction émise par la directrice du Lycée Privé Cévenol envers ses élèves de déjeuner sur ces escaliers entre 12h et 13h30.

II – Fixer une date pour l'élection du référent Conseil Citoyen Centre Ville

Antoine BRASSEUR a émis le souhait de ne pas renouveler son poste de référent du Centre-Ville. Il donnera sa décision définitive le 21 octobre.

Gilles FOURNIER explique que les référents doivent soumettre leur « rôles » au vote annuellement. De fait, le vote devrait être proposé pour les deux référents à venir.

Nous établirons une élection lors de la prochaine réunion du CC

III – Les Projets

- **Sensibilisation à la propreté et aux déchets sauvages**

Anne-Lise MESSAGER propose également de mettre en place une après-midi de ramassage des mégots.

Date à définir lors de la prochaine réunion.

Anne-Lise MESSAGER signale également qu'il n'y a pas de poubelles bleues rue de la meunière et souhaiterait en disposer.

Nous souhaitons faire remonter l'information auprès du service de la ville.

Gilles FOURNIER fera remonter cette information, il précise de bien le noter en fin de compte rendu sur le chapitre Demandes/questionnement/suivi

- **Fête de Quartier**

Mathieu JAMMET et Loris CHEVALIER proposent de mettre en place une journée festive, une fête de quartier autour des associations musicales pour les jeunes. Mathieu est DJ et propose d'animer cette journée.

Les membres présents les invite à réfléchir en détail sur l'organisation cette journée et à proposer un budget pour la prochaine réunion afin de déposer une demande au FPH.

Cette journée pourrait être mise en place au printemps 2020 en direction des jeunes

IV – Urbanisme / Question végétalisation

- **Mise en place de bancs**

Anne-Lise MESSAGER fait remarquer que la place du Général Leclerc a été refaite mais qu'il n'y a pas de bancs pour permettre aux habitants d'en profiter.

Nous proposons de réfléchir sur l'emplacement de deux bancs sur l'allée arborée de la place du Général Leclerc.

Roxane MARTIN fait remarquer que la pelouse qui a été semée consomme beaucoup d'eau et qu'il serait peut-être souhaitable de semer à la place du gazon japonais ?

- **Distributeur de boissons**

Mathieu JAMMET fait remarquer qu'il manque de distributeurs de boissons dans le centre-ville. Est-ce que la mairie pourrait mettre en place un distributeur ?

Gilles FOURNIER fait remarquer que les services de la Mairie ne sont pas destinés à mettre en place des distributeurs de boisson, mais qu'il s'agit d'initiatives privées.

- **Bacs de fleurs vides**

Lison LAROCHE fait remarquer que rue du Commandant Audibert, face au Boucher, il y a 3 bacs de fleurs vides.

Est-ce qu'ils appartiennent à la mairie ?

Est-ce que le CC peut prendre en charge ces bacs ? projet à réfléchir

Ce questionnement sera repris dans le chapitre Demandes/questionnement/suivi

- **Problème des végétaux dangereux dans les rues pour les non-voyants**

Florence, non-voyante fait remarquer qu'elle est très gênée par les plantes piquantes (arbousiers) plantées dans les bacs qui aménagent les rues piétonnes du Centre-Ville ainsi que les panneaux des commerçants.

Elle demande à ce que des plantes plus souples soient plantées dans ces bacs car elles sont actuellement pointues à la hauteur des visages.

Nous souhaitons faire remonter cette information au service d'aménagement du centre-ville de la Ville d'Alès.

Ce questionnement sera repris dans le chapitre Demandes/questionnement/suivi

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- Aucune

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune relance.

Nouvelles demandes / questionnement

- Présence d'une poubelle de tri « Bleu » Rue de la meunière.
- Demande de végétaux plus souples dans ces bacs car elles sont actuellement pointues à la hauteur des visages et potentiellement sujettes à des blessures.
- Bacs à fleurs rue commandant Audibert :
Est-ce qu'ils appartiennent à la mairie ?

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Levée de séance : 19h 50.

Prochains conseils citoyens
Jeudi 21 novembre 2019 à 18h
Lieu : IME Les Châtaigners – Alès.

Conseil Citoyens « Cévennes »

17 octobre 2019

Présents :

Habitants du quartier : Houria ABBADI, Barrou SABBAH, Zakia BOUKARIE, Farida BELKHITER, Nadia BELLILO, Aïcha CAUQUIL, Hassina CHABI, Soraya CHEMINI, Arnaud GONZALEZ, (Avenir Jeunesse), Djamila KHELIFA, Djennat LALAMI, Leïla MEGDOUB, Maria MONTANARO, Nouara NABTI, Monique RICHE, Brahim TAHAR-CHAOUCHE, Yamina TAHAR-CHAOUCHE, Sonia TEBBI (Association SESAMMES), Rachida TEBBI, Zidane MALOZE, Dialle NDEYE.

Institutionnels : Gilles FOURNIER (Chef de Projet participation habitants - politique de la ville), Régis JOLBERT (Chargé de médiation - logis cévenol).

Excusés : Samy FERRE (Médiateur Pompier), Jean-Luc SAUVAYRE (Délégué cohésion population-police), Didier JAFFIOL (Délégué du Préfet).

Validation du compte rendu précédent : **Validé**

Suite dernier conseil citoyen – **Sanction disciplinaire**

Comme il avait été dit lors de la dernière réunion du Conseil Citoyen en date du 19 septembre, les deux conseillères qui n'ont pas respecté le règlement et le vote du conseil citoyen ont été sommées de s'expliquer sur leur attitude génératrice d'inconvénients majeurs qu'ont eu à subir les collaborateurs de différentes institutions. D'autant plus que cette attitude inqualifiable n'avait pas lieu d'être.

Alors, conformément à l'article 3 alinéa 3 du règlement, stipulant la légitimité de procéder à la radiation de tout membre qui aurait troublé la tranquillité et le sérieux du conseil citoyen, la référente propose de soumettre au vote des conseillères et des conseillers, une sanction.

Néanmoins, Madame TAHAR-CHAOUCHE préconise une sanction beaucoup moins coercitive que celle prévue par le règlement.

Une habitante demande pourquoi un avertissement si le règlement prévoit une radiation?

La référente répond : Nous voulons croire qu'elles se montreront, à l'avenir, plus raisonnables et respectueuses des règles et des personnes. On se doit de leur en laisser l'opportunité,

Nous procédons au vote :

- 9 voix pour appliquer la sanction
- 5 voix contre

Il est clairement signifié à ces deux conseillères ; Mme RICHE et Mme NABTI qu'elles reçoivent simplement un avertissement, mais qu'en cas de récidive ce sera une radiation définitive.

Expression des habitants – Nuisances au quartier du Moulinet

Une habitante du quartier du Moulinet qui participe pour la première fois à une réunion du conseil, relate les problèmes d'incivilités et de nuisances sonores d'un groupe de jeunes dont elle en a identifié quelques-uns. Elle exprime son désarroi face à la situation malgré ses tentatives de dialogue auprès des personnes concernées.

Elle met l'accent sur la peur de représailles que ressentent les habitants, qui pour la plupart d'entre eux subissent sans rien dire.

Elle interpelle le bailleur social « Logis Cévenols », représenté par Régis JOLBERT, en lui demandant pourquoi les habitants dont les enfants se comportent de la sorte, ne sont-ils pas expulsés du quartier. Régis JOLBERT lui précise que les Logis Cévenols ne sont pas assermentés pour procéder à des opérations de police et que cette habitante ne peut que s'adresser aux forces de l'ordre pour espérer voir se résoudre les problèmes qu'elle rencontre.

Elle rétorque que bien des fois, la police n'intervient pas, malgré ses appels.

Mme TAHAR CHAUCHE dit qu'elle comprend son désarroi mais que le conseil citoyen n'a pas la possibilité de régler son problème.

La seule chose qu'il est en capacité de faire est de relayer sa parole.

Le conseil citoyen lui donne les coordonnées de Jean-Luc SAUVAYRE (Délégué cohésion population-police), absent ce jour, afin qu'elle prenne contact avec lui ; tout en garantissant l'écoute et le professionnalisme de ce dernier.

Les échanges continuent sur les diverses incivilités au sein des quartiers, les personnes présentes communément expriment leurs impuissances face à ces problèmes.

Finances du conseils citoyen

Mme TAHAR-CHAUCHE informe les conseillères et les conseillers qu'une subvention de fonctionnement de 300 euros a été allouée à chaque conseil citoyen par l'état.

Ce budget ne doit pas être confondu avec le Fond de Participation des Habitants (FPH) ; budget octroyé par trois financeurs ; état, département et Alès Agglomération ; dédié aux projets.

Aussi, Mme TAHAR CHAUCHE propose que le conseil citoyen se dote d'une imprimante, afin de répondre aux demandes de certaines conseillères d'avoir les comptes rendus disponibles en version papier, mais également de permettre au conseil d'être en capacité de diffuser ses propres affiches et/ou informations ; disposant à présent d'un panneau d'affichage à cet effet.

La concrétisation de cette proposition est soumise au vote.

A l'unanimité, elle est acceptée.

A la question, où sera installé ce matériel ?

L'association OUVERTURE propose son local à la Maison pour Tous,

Gilles FOURNIER assure que le matériel sera et demeurera propriété du conseil citoyen en exclusivité, bien évidemment.

Le conseil citoyen valide

Projets FPH*

GILLES FOURNIER nous transmet le montant restant du Fond de Participation des Habitants au crédit du conseil. Il incite les personnes à penser à des projets, à s'engager sur du constructif et du positif...

Mme TAHAR-CHAUCHE fait part de son désir de voir les conseillères se saisir davantage de l'opportunité du FPH pour élaborer plus de projets.

Un frein, et non des moindres, est l'absence de matériel informatique facilitant le montage de ceux-ci.

Peut-être qu'une solution est envisageable; lorsque la maison des projets, au quartier des Prés St-Jean, sera achevée, une salle équipée ainsi qu'un créneau horaire qui pourrait peut-être, être mise à la disposition des conseils citoyens qui voudront élaborer leurs projets.

Divers

Arnaud GONZALEZ de l'association Avenir et jeunesse suggère que le conseil invite Mme Hassina TOUAHRI, référente politique de la ville au théâtre « Le Cratère », scène nationale, afin de lui demander quels sont les spectacles qui pourront être mis à la portée des habitants des quartiers prioritaires de la ville, à des tarifs préférentiels.

Le conseil approuve.

RAPPEL

Mme TAHAR-CHAOUCHE rappelle qu'un courrier, rédigé en commun, au cours d'une première réunion, a été adressé à Monsieur Le Maire l'invitant à une rencontre.

Elle rappelle que conformément à ce qui a été dit et décidé en commun, lors du dernier conseil citoyen, un groupe d'une dizaine de conseillères et conseillers, membres permanents assidus aux réunions ; s'est déjà réuni pour préparer cette rencontre.

Cette rencontre se veut constructive.

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- RAS

Relances à des demandes sans réponse à ce jour

- RAS

Nouvelles demandes

- **Demande d'avoir des décorations lumineuses de fin d'année au sein du quartier**

Le conseil Citoyen « Cévennes » remercie l'ensemble des services pour leurs réponses données et futures

Fin de réunion à 19h 50

Prochains conseil citoyen
28 novembre 2019 - 17 heures 30
Maison pour Tous « Louis Aragon ».

* **FPH** : Fond de participation des habitants

Conseil Citoyen « Rive Droite »

9 octobre 2019

Personnes présentes :

BRUN Monique (*association Mosaïque*), GAGGIA Françoise (*médiatrice pour l'association Avenir Jeunesse et référente du Conseil citoyen Rive droite*), LEONETTI Marion (*association Blannaves*), PIAT Christiane (*collectif des chômeurs*), POUDEVIGNE Edwige, RAFFAULT Maryannick, THOYER Marie-Noëlle, AUBERGER Audette, PONCET Brigitte, BOISSIN Jacques, CASTAN Danielle, JOLBERT Régis (*Médiateur Logis Cévennois*), FOURNIER Gilles (*Chef de projet participation habitants*), .

Personnes excusées

GENEST Pascale, JAFFIOL Didier (*Délégué du Préfet*), SAUVAYRE Jean-Luc (*Délégué Cohésion population-police*) .

Personnes invitées :

GONOD Jean-Paul (*association LOGOS-Services addictologie*), Roxanne MARTIN (*Association ZAZPLINN*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé**

Présentation des personnes invitées

• Association ZAZPLINN

L'association ZAZPLINN a diffusé une information sur les prochains spectacles et ateliers qui sont proposés sur l'agglomération.

Ateliers musique du monde sur le thème, en octobre, de la musique indienne avec des stages gratuits pour les enfants, ainsi qu'un spectacle (départ devant le théâtre pour un lieu secret.

En novembre le thème sera la musique bretonne et en décembre celui des percussions orientales.

L'ensemble des membres du conseil salut ces propositions qui permettent de s'ouvrir à d'autres horizons et culture, par le biais de la musique.

• Association BLANNAVES

Marion LEONETTI directrice de l'association BLANNAVES et membre du conseil citoyen, est venu avec M. Jean-Paul GONOD directeur de l'APSA 30.

Ils informent les membres du conseil citoyen du déménagement du service ambulatoire **LOGOS** (actuellement présent dans les locaux de Blannaves), dans les locaux de l'ancien IME (Institut médico éducatif) de Rochebelle, déménagement prévu fin novembre.

L'association LOGOS existe depuis 1995. Elle reçoit de 9 h à 18 h du lundi au vendredi et le vendredi de 9 h à 13 h les personnes ayant des problèmes d'addictions (tabac, alcool, drogues diverses, jeux etc.), problèmes qui peuvent concernés également les familles et l'entourage.

Après des échanges et questionnements, Marion LEONETTI lance une invitation :

L'association BLANNAVES, dans le cadre du mois sans tabac, ouvre ses portes au public le mercredi 13 novembre de 14 à 18 h, 551 route de la Royale.

Gilles FOURNIER diffusera cette information comme il le fait régulièrement quand il recevra l'annonce officielle.

L'insécurité à Rochebelle

Des habitants du quartier ont décidés de rédiger une lettre exprimant leurs craintes quant à l'insécurité grandissante, adressée au procureur de la République.

Ils souhaitent que cette lettre « transite » par le conseil citoyen, instance dont le rôle est de transmettre l'information et la parole des habitants.

S'en suit de longs échanges et discussions sur le contenu du courrier ; la question se pose sur les coordonnées à renseigner ; le conseil citoyen n'ayant pas d'adresse spécifique.

Françoise GAGGIA, référente du conseil demande à Gilles FOURNIER, médiateur auprès des conseils citoyens d'Alés et Anduze, s'il serait possible de mettre ses coordonnées professionnelles afin de pallier à ce problème.

Gilles FOURNIER, considérant le sujet et comprenant la volonté des habitants, accepte tout en spécifiant qu'il ne peut y avoir d'ambiguïté sur sa participation au courrier. Ceci devant être clairement exprimé dans ce dernier.

Les habitants concernés ainsi que le conseil citoyen le remercie.

Urbanisme – Sécurité civile et routière

Certains membres du conseil citoyen souhaitent que, dans le Faubourg, la médiation, continue d'être tenté en faisant la démarche de rencontrer les personnes et commerçants et de les inviter à nouveau aux conseils citoyens pour les écouter et faire en sorte que les habitants soient aussi entendus directement au sujet des problèmes des nuisances qu'ils déplorent (bruits, incivilités , vitesse, etc.).

- Une habitante de Cauvel, mère de famille, exprime le problème **urgent** qui se pose sur le quai de Cauvel en ce qui concerne la sécurité routière : elle transmet le message, (déjà exprimé lors de différentes réunions) quant à la vitesse excessive des véhicules roulant sur la quai de Cauvel . De nombreux enfants de l'école et des collèges marchent sur des trottoirs défoncés ou inexistantes et la vitesse de certains les met en **danger**.

Gilles FOURNIER évoque qu'un réaménagement du quartier de Cauvel est prévu dans le cadre du PNRU (Programme de Rénovation Urbaine) dans les toutes prochaines années. Des travaux auront certainement lieu pour ralentir la circulation et sécuriser le quai, les réunions de concertation l'ayant notifiés et ces données prises en compte dans les études.

Le conseil citoyen se demande ce qui pourrait être fait en attendant ces travaux

Comité de pilotage du PNRU (Plan National de Rénovation Urbaine) du 3 octobre

Françoise GAGGIA expose en synthèse le contenu de la réunion.

Le comité de pilotage du 3 octobre comprenait l'ensemble des représentants, état, département, mairie ; ainsi étaient présent entre autre ; le Maire d'Alès M. ROUSTAN, son Directeur Général Mr RIVENQ, le Sous-Préfet Mr RAMPON mais aussi beaucoup de personnes qui ont participé aux études ; Mr BOFFY chargé de projet pour le PNRU, Mr DURAND directeur du GIP, Mr CURTIL directeur des Logis Cévenols, Mr FOURNIER chef de projet médiateur participation des habitants ; et de nombreux techniciens.

Les référents des conseils citoyens étaient également présents à cette réunion qui a permis d'exposer le dossier qui sera présenter à l'État pour accord (ce dossier comprend entre autres : contexte, diagnostics, plans, budget).

Les premières actions sont prévues en 2020.

Le programme est prévu de 2020 à 2030 environ et concerne presque tous les quartiers d'Alès : Cœur de Ville, Prés St Jean, Cévennes avec extension vers le Mont Bouquet, Faubourg du Soleil, Rochebelle, Cauvel, La Royale et Tamaris.

Une réunion de concertation devrait avoir lieu en janvier pour le public. Celle-ci permettra aux habitants de voir l'avancée des réflexions des urbanistes, les plans et d'exprimer leurs besoins.

Remarques au sujet du « PNRU » de la Rive droite

Suite à cette présentation, quelques remarques.

Certains membres du conseil citoyen expriment leurs inquiétudes et leurs regrets quant à la démolition du CAMPS.

Ce centre d'accueil pour les enfants en difficulté (0-6 ans) risquant d'être démoli, les habitants expriment leur désapprobation en raison de l'intérêt historique du site (une ancienne verrerie au caractère architectural particulier) et mettent en avant les travaux déjà effectués sur le bâtiment.

D'autre part, ils s'interrogent sur la nouvelle construction prévue, en espérant que le besoin d'un local socio-culturel soit pris en compte pour le quartier de Cauvel-la Royale.

En effet, les deux structures présentes pour les familles (Mosaïque et le collectif des chômeurs) n'ont pas de locaux assez vastes pour accueillir le public de manière satisfaisante étant donné la population du quartier.

Gilles FOURNIER donne les informations déjà formulées par l'équipe du PNRU, à savoir que la nécessaire mise aux normes « établissement recueillant du public, ERP » du CAMPS serait trop coûteuse voire impossible techniquement.

Il confirme que les doléances notifiés lors des réunions de concertation sont prises en compte par l'équipe en charge du projet.

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

-

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune

Nouvelles demandes / questionnement

- Aucune

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Fin de séance : 20 heures

Prochains conseils citoyens
20 novembre 2019 - 18 heures
à la Boutique 5 Faubourg de Rochebelle

CONSEIL CITOYEN « TAMARIS »

8 octobre 2019

Début de la séance : 17h 50

Secrétaire de séance : Georges PECHOUX

Animateur de séance : Raymond KOSEL

Personnes présentes :

Habitants du quartier : Lydie AZAN, Marcel CORP, Jacques DUROT, Djazia BENDJEDDOU, Raymond KOSEL, Christelle LABAUME, Murielle MUCHA, Georges PECHOUX, Jean-Marie SERVILLE.

Associations : Joël BAPTISTE (*Association Voyages Culturels*).

Institutionnels : Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants - politique de la ville*).

Personne invitée : Célénie PETEAU-SEIDEL de l'association TAWA

Personnes excusées : Régis JOLBERT (*Chargé de médiation - logis cévenol*), Jean-Luc SAUVAYRE (*Délégué Cohésion population-police*), Anaïs WAXIN.

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité – ERRATUM**

Gilles FOURNIER nous informe d'un rectificatif à propos du contact en lien aux demandes d'affichage sur les panneaux lumineux : Il faut appeler Mme GASQUET au 0800 540 540

En intro :

Le conseil citoyen remercie Lydie AZAN qui a posé les affiches pour notre action sur le marché du 3 octobre 2019.

Association TAWA

La représentante de l'association « TAWA » évoque le projet « Passé/Présent » pour lequel des subventions ont été obtenues.

Il consistera à collecter des images du passé comportant la présence des habitants et de remettre ces images en vie avec, sur les mêmes lieux et dans la même situation la présence des habitants d'aujourd'hui.

Le nom d'un site consacré à Tamaris est évoqué www.notretamaris.eu (Notre Tamaris bien aimé).

On évoque des pistes pour obtenir ces images, affichage, appel au voisinage, réunion d'habitants. L'exposition qui devrait démarrer en décembre 2019 pourrait comporter les photos anciennes en noir et blanc au regard de la photo actuelle en couleur, cette modalité est encore à l'étude.

Le vernissage de cette future exposition pourrait être conjoint à une réunion ou action mobilisant les habitants de Tamaris.

Participation au projet «journée de la santé mentale» du conseil

Présentation de la journée du 10 octobre 2019 pour la journée de la santé mentale auquel le conseil citoyen se joint :

- L'association GEM l'Émeraude animera des ateliers,
- Les associations Réséda, CABA et l'UNAFAM tiendront un stand d'information
- L'association Voyages Culturels tiendra un stand de livres sur le sujet,
- Le conseil citoyen tiendra un stand d'information.

Les volontaires sont invités à se présenter à partir de 13 heures pour aider à la mise en place.

Action Marché de Tamaris « les premiers jeudis du mois »

Retour sur le 1^o Jeudi 2019 à la place des Forges :

- Peu de monde, mais nous avons pu rencontrer quelques nouvelles personnes.
- Voyages Culturels est le point d'attraction principal et nous permet d'approcher les personnes pour nous faire connaître et échanger.
- L'exposition marche bien, il serait sympathique de disposer de nouvelles photos, pas forcément d'aussi grand format.
- L'usage d'un diaporama est évoqué mais il faudra définir les moyens à utiliser.

Le conseil citoyen remercie les ambassadeurs de tri pour leur participation régulière à notre action.

Pour le marché du 7 novembre 2019 il est envisagé de faire griller quelques châtaignes. Une habitante propose la création et la mise en place d'une boîte à idées sur le stand du conseil citoyen. Les questions des habitants pourraient être présentées lors du conseil de novembre 2019.

Si l'information est confirmée (date précise) il sera possible de communiquer sur l'opération « coup de poing » que des services de la mairie qui devrait avoir lieu la seconde quinzaine de Novembre 2019.

Retour sur le Comité de pilotage du PNRU (Plan National de Rénovation Urbaine) du 3 octobre

Le dossier global d'Alès sera transmis à Paris courant octobre.

Le projet éventuellement amendé sera soumis ensuite pour décisions. Les décisions finales devraient être prises au début de l'année 2020.

Le conseil citoyen souhaite obtenir le dossier concernant l'ensemble du quartier de Tamaris ainsi qu'un plan de Tamaris portant la visibilité des zones prioritaires.

Gilles FOURNIER informe que les comptes rendus des dernières réunions de concertations n'ont pas encore été réalisés, qu'il allait se renseigner quant au plan souhaité.

Fond de Participation des Habitants - FPH

Une question est posée sur le fonds de participation des habitants (FPH).

Gilles FOURNIER nous confirme que les procédures sont en cours de validation et que les modalités définies lors de la réunion organisée à la sous-préfecture avec les financeurs, référents des conseils et techniciens sont à prendre en compte.

Projets proposés

Joël BAPTISTE propose d'inviter les représentants du département à une prochaine réunion du conseil citoyen.

La proposition est acceptée

Joël BAPTISTE renouvelle une proposition d'organiser des visites d'associations. Des volontaires se sont déclarés pour ces actions. Nous convenons d'une visite de deux associations au maximum dans une seule journée.

La première visite est prévue le 21 novembre 2019,
l'association est la Clède, le départ est prévu place de l'Église à 8h45

Urbanisme : Gêne occasionnée par un panneau d'affichage

Le panneau d'affichage du Cratère – proche de l'arrêt de bus « Les Forges » - représente une gêne importante pour la visibilité aux véhicules venant de la rue du Docteur Mercier et souhaitant s'engager sur la route de Saint-Martin de Valgalmes.

Plusieurs citoyens de passage sur notre stand le 1^{er} jeudi d'octobre 2019 nous ont demandé de faire remonter cette information.

Cette question sera inscrite au chapitre :
« DEMANDES / QUESTIONNEMENT/ SUIVI » à la fin de ce compte rendu.

PNRU / Chantiers / Clauses sociales

A la demande du conseil citoyen de rencontrer la personne s'occupant des emplois dans le cadre des clauses sociales ; Gille FOURNIER nous recommande d'organiser une réunion de travail avec l'ensemble des référents des conseils citoyens suite à son échange avec Rachid BENLHACEM.
Ceci afin d'être le plus efficient possible.

Animaux errants

Sangliers : Divagation de sangliers à plusieurs reprises notamment au stade Auguste Delaune.

Gilles Fournier recommande d'appeler le numéro vert pour signaler ces divagations et éventuellement de transmettre une photographie. *(Réalisé à la date de saisi de ce compte rendu)*



Chats : Prolifération et divagation des chats dans le quartier.

Information / Divers

- Communication : Les conseillers échangent sur les modalités qui nous permettraient de mieux nous faire connaître. Anaïs WAXIN nous informe qu'elle rencontrera un journaliste d'Alès Agglo le 10 octobre.
- Une personne évoque les difficultés éprouvées pour lire le compte rendu (au format PDF) sur son téléphone.
Elle est invitée à venir à l'atelier informatique de l'association « Solidarnet » du vendredi suivant ou le problème pourrait être résolu.
- Christelle LABAUME présente le fonctionnement du Café des Familles.
Une invitation est lancée pour un prochain conseil citoyen.

- Un référent évoque la création d'une charte du conseil citoyen qui nous sera soumise lors d'une prochaine réunion.
- L'association des parents des écoles de Tamaris nous tient informé de la vie d'association.
- Un référent demande si l'on pourrait illuminer et sonoriser le quartier pour les fêtes de Noël.
- Gilles FOURNIER nous rappelle de reprendre contact avec l'association de Fitness pour une prochaine réunion.

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- Gravillons rue Auguste DELAUNE. **Du 10 septembre 2019**

Le conseil citoyen adresse ses remerciements aux équipes de la mairie qui sont intervenus pour enlever les gravillons de la rue Auguste DELAUNE dont il avait été fait état lors de la réunion de septembre en présence de M. Le Maire.

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- RAS

Nouvelles demandes / questionnement

- Serait-il possible de déplacer le panneau d'affichage du Cratère – proche de l'arrêt de bus « Les Forges » qui occasionne une gêne pour la visibilité aux véhicules et donc un risque.

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Levée de séance : 20h 00.

Prochains conseils citoyens
20 novembre 2019 à 18h 00 Salle OMS

NOTA : Les parents ayant participé au débat sur les jeux vidéo organisé en partenariat avec l'association "La Clède" seront invités au conseil.